



L'Alignement pour faire progresser le développement résilient face aux changements climatiques

NOTE DE SYNTHÈSE N° 3 : Perspectives nationales sur l'alignement du processus de plan national d'adaptation (PNA) et des contributions déterminées au niveau national (CDN)

Cette note est la troisième d'une [série](#) axée sur l'alignement des efforts déployés par les pays en vertu du Programme de développement durable à l'horizon 2030, de l'Accord de Paris et du Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe. Cette note examine les perspectives nationales relatives à l'alignement des processus politiques nationaux visés par l'Accord de Paris—plus précisément, les PNA et les CDN—en tant que base permettant un alignement plus large qui favorise un développement résilient face aux changements climatiques.

1. Introduction

Au fur et à mesure que les pays progressent dans les processus politiques liés au Programme de développement durable à l'horizon 2030, à l'Accord de Paris et au Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe, il existe des opportunités considérables pour poursuivre l'alignement, ce qui augmente la cohérence, l'efficacité et l'efficacité de ces processus.

Cette série de notes vise à améliorer la compréhension de l'alignement au niveau national, les notes précédentes ayant mis l'accent sur les avantages, les différentes approches et les points

Messages clés

- L'alignement de la CDN et du processus de PNA en vertu de l'Accord de Paris peut représenter un point de départ réalisable pour de nombreux pays et peut constituer une fondation solide pour l'alignement avec d'autres programmes.
- Les CDN et les PNA peuvent être complémentaires et peuvent se renforcer mutuellement. En général, les CDN fournissent des orientations et principes de haut niveau pour les mesures relatives au climat, tandis que les processus de PNA définissent des options et stratégies d'adaptation en vue de leur mise en œuvre.
- Des dialogues avec les pays ont mis en lumière les défis et les opportunités liés à l'alignement des CDN et des processus de PNA.
- De nombreux pays ont l'ambition d'augmenter le degré d'alignement entre le processus de PNA et leur CDN et sont en mesure d'identifier des actions concrètes permettant d'y parvenir.
- Les actions clés en faveur de l'alignement comportent notamment l'utilisation du processus de PNA pour (1) éclairer la mise au point de futures CDN, (2) améliorer la qualité des informations portant sur l'adaptation et (3) ajouter de la valeur et renforcer l'objectif d'un pays en matière d'adaptation.

d'entrée potentiels pour aligner les différents processus politiques concernant le développement résilient face aux changements climatiques.

Dans cette note, nous présentons les perspectives nationales relatives à l'alignement en nous focalisant sur les synergies entre les CDN et les processus de PNA en tant qu'exemple d'alignement de processus politiques en vertu de l'Accord de Paris.

Les perspectives décrites par cette troisième note sont éclairées par des dialogues avec les pays qui ont eu lieu lors d'un Sommet sur l'apprentissage entre pairs rassemblant 16 pays en octobre 2018 (voir Encadré 1 pour plus de détails) ainsi que lors de deux ateliers nationaux en Grenade et au Pérou qui ont examiné en profondeur l'alignement des processus des CDN et de PNA. Au cours de ces événements, les participants provenant des divers pays et des représentants d'organisations internationales ont exploré la question de l'alignement et échangé des connaissances et expériences entre pays. Ils ont également collaboré en tant qu'équipes de pays afin de réfléchir à leurs processus des CDN et de PNA, en identifiant les prochaines étapes concrètes à suivre afin de renforcer l'alignement au fur et à mesure de l'avancement de ces processus. De plus, cette note repose sur un examen des documents de PNA et des CDN pour l'ensemble des pays ayant complété les deux documents et les ayant soumis à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC).

Encadré 1. Sommet sur l'apprentissage entre pairs : Rôle du processus de PNA dans la promotion de la mise en œuvre des objectifs d'adaptation en vertu de l'Accord de Paris

Cet événement d'apprentissage organisé conjointement par le gouvernement thaïlandais et le Réseau mondial de PNA a réuni des équipes de pays pour partager les expériences et les enseignements tirés relatifs à l'établissement de liens entre les PNA et les CDN. Il s'agissait en particulier d'explorer comment le processus de PNA peut concourir à la mise en œuvre des engagements en matière d'adaptation communiqués par l'intermédiaire de la CDN d'un pays. Il a réuni des représentants gouvernementaux des pays suivants : le Bénin, le Brésil, le Burkina Faso, la Colombie, l'Éthiopie, la Jamaïque, le Kenya, le Malawi, le Maroc, le Népal, l'Ouganda, les Philippines, le Sri Lanka, la Thaïlande, le Togo et le Vietnam.

Au cours de ces deux journées, les participants ont écouté divers orateurs qui ont décrit les approches employées par leurs pays respectifs pour réaliser les objectifs nationaux en matière d'adaptation énoncés dans leur CDN, avec un accent particulier sur le rôle du processus de PNA pour faire progresser la mise en œuvre des mesures d'adaptation. Un processus d'auto-évaluation a donné aux participants l'opportunité de réfléchir aux efforts actuels pour lier le processus de PNA aux informations relatives à l'adaptation fournies par leur CDN dans le contexte de leur propre pays. Il a également appuyé l'identification de points d'entrée potentiels permettant de coordonner les liens futurs entre le processus de PNA et la CDN.

Pour de plus amples informations sur le Sommet sur l'apprentissage entre pairs, y compris les présentations faites au cours des ateliers, veuillez consulter le [site Internet du Réseau mondial de PNA](#).

2. Pourquoi commencer par les CDN et les processus de PNA?

La deuxième note de cette série a souligné qu'il peut ne pas être réalisable, ou même souhaitable, d'aligner simultanément plusieurs processus politiques dans un contexte national donné (Dazé, Terton, & Maass, 2019). Étant donné que les processus respectifs peuvent impliquer des acteurs différents, procéder selon des calendriers différents et viser des résultats spécifiques, il peut être judicieux de démarrer le processus d'alignement en se concentrant sur un nombre limité de processus politiques.

Pour de nombreux pays, l'alignement de la CDN et du processus de PNA représente un point de départ utile car ces deux processus politiques sont liés à l'Accord de Paris.¹ Dans les pays où des informations relatives à l'adaptation figurent dans la CDN, les deux processus politiques sont interdépendants. Les CDN constituent l'engagement d'un pays à atteindre les objectifs de l'Accord de Paris, notamment en matière d'adaptation. En revanche, le processus de PNA est un processus national de planification qui permet aux pays d'identifier, de satisfaire et d'examiner leurs besoins en matière d'adaptation tout en avançant dans la mise en œuvre des mesures d'adaptation. Cela rend ces deux processus complémentaires et crée des points d'entrée que les pays peuvent utiliser pour agir en faveur de l'alignement et ce, de diverses façons :

- Le processus de PNA peut expliciter **comment seront réalisés les engagements en matière d'adaptation précisés par la CDN.**
- La CDN peut fournir une **vision et un cadre globaux pour le processus de PNA.**
- Le PNA peut fournir un **processus institutionnalisé et permanent** au moyen duquel la ou les composante(s) liée(s) à l'adaptation des **CDN successives pourront être identifiées et mises en œuvre.**
- Pour les pays qui n'ont pas intégré de composante d'adaptation dans leur CDN ou qui prévoient de renforcer leurs contributions relatives à l'adaptation dans les années à venir, le **processus de PNA et ses résultats pourraient être utilisés pour éclairer la mise au point de futures CDN.**
- À condition qu'il soit bien intégré à la planification nationale en matière de développement durable, le **processus de PNA peut contribuer à aligner la CDN sur des objectifs plus vastes de développement durable.**
- La CDN pourrait contribuer à renforcer la **visibilité du PNA et à procurer un soutien international** en matière de financement, de technologie et de renforcement des capacités en matière d'adaptation.
- Une utilisation **commune** des **mêmes objectifs**, ensembles de données, analyses socioéconomiques, modèles climatiques, cadres d'évaluation des risques et de vulnérabilité, et indicateurs par la **CDN et le PNA pourrait générer des gains d'efficacité et de cohérence** ainsi qu'une meilleure efficacité de conception et de mise en œuvre.

3. Le continuum de l'alignement entre les CDN et le processus de PNA

Les opportunités et défis liés à l'alignement de la CDN et du processus de PNA dans un contexte particulier dépendent d'un certain nombre de facteurs. Ceux-ci incluent les mécanismes institutionnels en place, le moment où différents processus politiques sont amorcés, les ressources et capacités disponibles pour permettre la coordination, ainsi que la dynamique du pouvoir au sein du gouvernement.

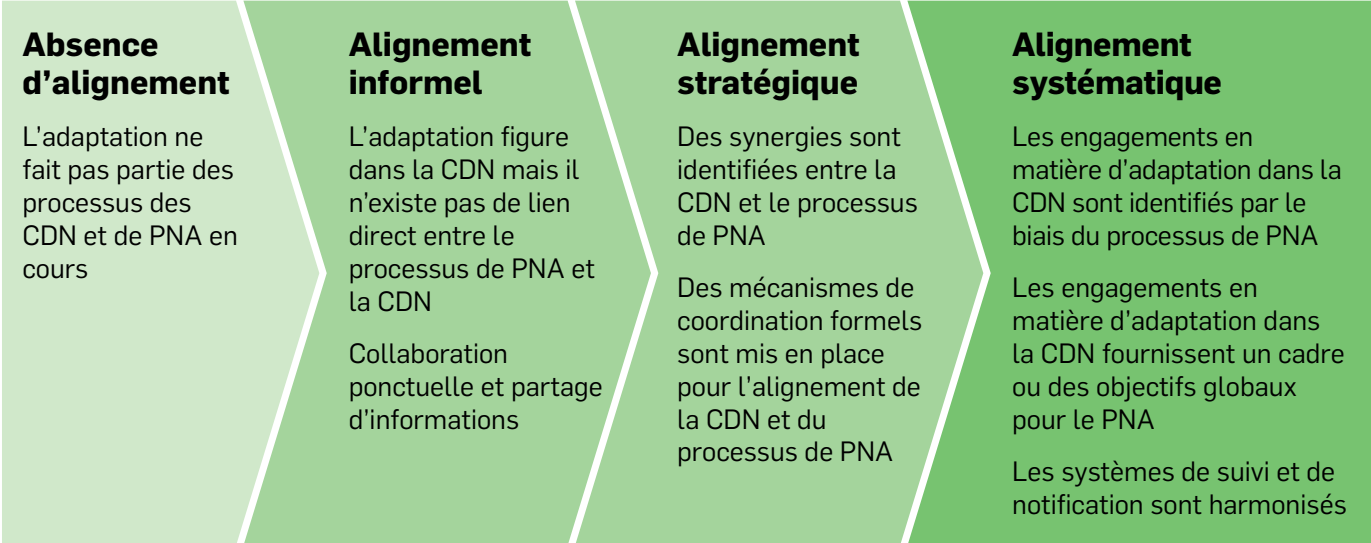
Les processus de PNA et des CDN relèvent généralement de la responsabilité du ministère de l'environnement mais peuvent être dirigés par différentes équipes et présenter des niveaux différents d'adhésion et d'engagement politiques entre les ministères gouvernementaux. De plus, la CDN est souvent gérée par les entités chargées de l'atténuation des changements climatiques, entités qui peuvent subir un manque de compréhension de la manière dont ces engagements relatifs à l'adaptation pourront être opérationnalisés.

De même, ceux qui dirigent le processus de PNA peuvent ne pas l'appréhender dans le contexte des informations sur l'adaptation contenues dans la CDN.

¹ Le processus de PNA a été créé en 2010 dans le cadre des Accords de Cancún (UNFCCC, 2010), mais son importance a été réaffirmée par l'article 7(9) de l'Accord de Paris, qui précise que tous les pays devraient s'engager dans un processus national de planification de l'adaptation (UNFCCC, 2015).

Par conséquent, il est recommandé que les pays prennent en compte les objectifs de l'alignement dans leur contexte spécifique et qu'ils déterminent l'emplacement des points d'entrée les plus réalisables pour poursuivre l'alignement. La Figure 1 applique le continuum introduit par la première note de cette série (Dazé, Terton, & Maass, 2018) au cas précis de l'alignement de la CDN et du processus de PNA et de ses différents degrés de réalisation. Ce continuum reconnaît que certains pays peuvent avoir démarré leur processus de PNA sans inclure de composante d'adaptation dans leur CDN. Il admet également que, outre les synergies, l'alignement peut révéler des priorités contradictoires entre les différents processus politiques, ce qui requiert des négociations et des ajustements dans l'optique d'obtenir les meilleurs résultats possibles. La faisabilité et les avantages potentiels d'un alignement stratégique ou systématique varieront en fonction du contexte spécifique du pays et des opportunités et défis spécifiques au sein des processus politiques à un moment donné.

Figure 1. Application du continuum de l'alignement aux processus des CDN et de PNA



Lors du Sommet sur l'apprentissage entre pairs, chaque pays a cartographié son emplacement actuel sur ce continuum d'approches ainsi que ses souhaits quant à la progression de l'alignement des deux processus à l'avenir. La plupart des pays ont indiqué qu'à l'heure actuelle, l'alignement de leur CDN et de leur processus de PNA est informel. À titre d'exemple, la CDN du Népal précise que ce pays place l'adaptation aux changements climatiques au cœur de la planification et de la politique du développement (Government of Nepal, 2016), bien que son processus de PNA en soit toujours à ses débuts. En revanche, le Sri Lanka a achevé un document de PNA, et bien qu'il existe des chevauchements avec la CDN au niveau des secteurs vulnérables identifiés et des mesures d'adaptation potentielles, des liens explicites n'ont pas encore été établis entre les deux processus. Quelques pays en sont au point stratégique du continuum où, par exemple, le PNA a été utilisé afin de mettre au point les mesures d'adaptation identifiées par la CDN, comme dans le cas du Togo. Tous les pays qui ont participé à cet exercice ont indiqué qu'ils souhaiteraient procéder à un alignement stratégique ou systématique au fil du temps.

4. Défis et opportunités en matière d'alignement des PNA et des CDN

Dans la [première note](#) de cette série, nous avons énuméré les avantages qui peuvent en découler pour les pays lorsqu'ils procèdent à l'alignement des processus politiques au niveau national visant à contribuer au développement résilient face aux changements climatiques (Dazé, Terton, & Maass, 2018). Lors du Sommet sur l'apprentissage entre pairs et des ateliers nationaux, les pays ont échangé autour des défis et opportunités rencontrés dans la poursuite de l'alignement de leur processus de PNA avec leur CDN. Quelques opportunités et défis communs identifiés lors de ces rencontres sont présentés ci-dessous.

Défis	Opportunités
<ul style="list-style-type: none"> • Un manque de sensibilisation parmi les parties prenantes quant aux avantages de l'alignement de la CDN et du processus de PNA. • Dans certains cas, il peut y avoir une résistance aux éventuelles modifications des rapports de force et aux transferts potentiels de ressources pouvant découler de l'alignement. • Le temps et les ressources nécessaires, qui peuvent imposer un fardeau supplémentaire pour le ministère coordinateur et les parties prenantes des deux processus. • Les différents calendriers des processus (les pays devaient soumettre leur première CDN en 2015, avec des mises à jour tous les cinq ans, tandis que le processus de PNA, qui est permanent et itératif, n'est soumis à aucun calendrier fixe). • La CDN est souvent considérée comme un instrument focalisé sur l'atténuation, ce qui peut avoir une influence sur les parties prenantes impliquées et donner lieu à des malentendus concernant les objectifs et l'importance de la composante d'adaptation. • Le caractère politique de la CDN par rapport au caractère technique et pratique du PNA. • La difficulté de communiquer les vastes engagements de haut niveau exprimés par la CDN d'une façon qui les rend pertinents et intéressants pour les ministères sectoriels, les autorités infranationales et d'autres parties prenantes. • Les mécanismes de financement ont tendance à se focaliser sur seulement l'un des processus, ne mettent pas en place des mesures d'incitation en faveur de l'alignement et n'attribuent pas de ressources pour l'alignement. 	<ul style="list-style-type: none"> • Le caractère itératif des deux processus crée une ouverture pour augmenter l'alignement au fil du temps : la composante d'adaptation de la CDN peut être mise à jour en fonction des priorités identifiées par le biais du processus de PNA, ou la CDN peut fournir les objectifs globaux du processus du PNA. • La CDN et le processus de PNA sont souvent coordonnés par le même ministère, ce qui peut favoriser une coordination améliorée et le partage des connaissances. • La liaison de la CDN avec le processus de PNA peut faciliter la communication des objectifs de haut niveau à un large éventail d'acteurs et permettre une reddition de comptes pour la mise en œuvre du processus de PNA. • L'alignement des processus peut réduire la duplication des efforts, par exemple en ce qui concerne le suivi et l'évaluation de l'adaptation. • Des processus alignés de CDN et de PNA peuvent donner lieu à une utilisation plus efficace des financements et opportunités climatiques permettant de mobiliser des ressources supplémentaires pour la mise en œuvre des mesures d'adaptation. • Les acteurs sectoriels et infranationaux peuvent bénéficier de liens en termes d'une moindre duplication des efforts, d'une rationalisation de la coordination et de l'affectation des ressources et d'un renforcement intégré des capacités.

5. La mise à jour de la CDN : une occasion d'aligner la CDN et le processus de PNA ?

En 2020, les pays auront l'occasion de mettre à jour et de renforcer leurs engagements climatiques actuels énoncés dans leur CDN. Et il y a de bonnes raisons de le faire : cela représente une formidable opportunité de rehausser les ambitions des CDN actuelles en matière d'atténuation et d'adaptation.

Étant donné que de nombreux pays ont intégré dans leur CDN des informations sur l'adaptation ainsi que leurs engagements en matière d'atténuation, ils peuvent également saisir cette occasion pour mettre à jour leurs

engagements en matière d'adaptation en se fondant sur leur processus de PNA et renforcer la relation explicite entre le PNA et la CDN. Les pays peuvent aborder cette tâche de trois façons importantes :

1. Utiliser le processus de PNA pour éclairer la mise au point de futures CDN.

Pour les pays qui n'ont pas inclus une composante d'adaptation dans leur CDN et qui envisagent d'élaborer une telle composante, le processus de PNA et ses résultats pourraient être utilisés pour éclairer la mise au point d'informations relatives à l'adaptation pour la CDN à l'avenir. Les détails fournis par le PNA peuvent servir de base à la vision et aux priorités générales en matière d'adaptation contenues dans la CDN, tout en permettant à la CDN de demeurer concis et axé sur les principes et orientations de haut niveau. En outre, cela peut être une occasion de démontrer et d'assurer la cohérence entre le processus de haut niveau de la CDN et le processus national du PNA.

2. Utiliser le processus de PNA afin d'améliorer la qualité des informations relatives à l'adaptation contenues dans les CDN et de démontrer les progrès.

La mise à jour de la CDN pourrait se concentrer sur l'amélioration de la qualité des informations relatives à l'adaptation en fournissant des informations supplémentaires ou nouvelles et en démontrant les progrès dans la mise en œuvre du processus de PNA. À titre d'exemple, depuis la soumission de leur première CDN, de nombreux pays ont progressé dans leur processus de PNA car ils ont mené une réflexion quant aux preuves scientifiques les plus récentes et ont produit des données, informations et analyses qui pourraient être résumées dans une CDN actualisée, le cas échéant. Les équipes de PNA pourraient préparer des apports et propositions analytiques concis à prendre en compte dans l'actualisation de la CDN, en se penchant sur la relation entre le PNA et la CDN et en mettant en relief les cadres institutionnels, les structures de gouvernance améliorées, les risques et vulnérabilités, les priorités en matière d'adaptation et les besoins en matière de capacité.

3. Utiliser le processus de PNA afin d'ajouter de la valeur et de renforcer l'objectif d'adaptation de la CDN d'un pays.

Les équipes de PNA pourraient s'investir de manière plus dynamique vis-à-vis de la mise à jour de la CDN à présenter au plus tard en 2020. Les efforts pourraient être axés sur le renforcement de l'objectif et de l'ambition du pays en matière d'adaptation, en élargissant la portée d'une cible, et sur la reconnaissance explicite du processus de PNA, du rôle que le PNA doit jouer dans la mise en œuvre de la CDN et des nouveaux engagements fondés sur le processus de PNA et ses résultats (à la suite de la première vague des CDN).

Plus de 90 pays ont entamé le processus de définition et de mise en œuvre de leur PNA (Least Developed Country Expert Group, 2018), un processus clé qui fournit une approche coordonnée menée à l'échelon national afin de réduire les risques des changements climatiques auxquels ils sont confrontés. En 2020, les pays auront le choix de communiquer des CDN nouvelles ou mises à jour. Il s'agit pour eux d'une occasion clé pour utiliser le processus de PNA afin (1) d'éclairer la mise au point de futures CDN, (2) d'améliorer la qualité des informations relatives à l'adaptation et (3) d'ajouter de la valeur et de renforcer l'objectif d'adaptation d'un pays.

6. Au-delà des CDN et des processus de PNA

L'alignement de la CDN et du processus de PNA représente une première étape en vue d'un alignement plus large qui favorise le développement résilient face aux changements climatiques. En particulier, dans la mesure où le processus de PNA vise explicitement à intégrer l'adaptation dans la planification du développement dans tous les secteurs et à tous les niveaux, il peut constituer une base solide pour un alignement plus accentué avec les processus politiques liés au Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe et au Programme de développement durable à l'horizon 2030. En partant des liens existants entre la CDN et le PNA, il existe de nombreuses occasions pour renforcer l'alignement, par exemple :

- Les cadres politiques globaux du PNA et de la CDN peuvent également intégrer les stratégies et cibles pertinentes pour la réduction des risques de catastrophe (RRC) ainsi que les Objectifs de développement durable (ODD).
- Une fois que des dispositifs institutionnels efficaces sont en place pour coordonner la planification et la mise en œuvre de l'adaptation, l'établissement de liens avec les mécanismes de coordination pour la mise en œuvre de la RRC et des ODD pourrait s'avérer plus aisé.
- Les mécanismes d'implication des parties prenantes institués pour les CDN et les PNA peuvent offrir une plateforme pour le dialogue autour de la mise en œuvre de la RRC et/ou des ODD.
- Les ressources affectées à la mise en œuvre du processus de PNA peuvent contribuer à la réalisation des objectifs en lien avec la RRC et les ODD.
- Les examens et mises à jour de la CDN et du PNA représentent des occasions pour améliorer l'alignement avec les ODD et les stratégies de RRC.
- Les systèmes intégrés de suivi et d'évaluation de l'adaptation peuvent être mis à profit pour suivre les progrès relatifs aux ODD et aux stratégies de RRC pertinents.

7. Prochaines étapes

Cette dernière note de synthèse de la série a mis en relief la valeur potentielle de l'alignement de la CDN et du PNA en tant que point de départ pour les pays qui souhaitent améliorer la cohérence, l'efficacité et l'efficacité des processus politiques liés au développement résilient face aux changements climatiques. Dans les mois à venir, nous collaborerons avec un groupe de pays sélectionnés afin d'examiner plus en détail les défis et opportunités liés à l'alignement. Ces expériences seront documentées par une série d'études de cas qui fourniront des idées pratiques aux autres pays quant aux façons de procéder à l'alignement dans leurs contextes précis.

Références

- Dazé, A., Terton, A., & Maass, M. (2018). *Alignment to advance climate-resilient development – Overview Brief 1: Introduction to alignment*. Extrait de <http://napglobalnetwork.org/resource/alignment-to-advance-climate-resilient-development-2/>
- Dazé, A., Terton, A., & Maass, M. (2019). *Alignment to advance climate-resilient development – Overview Brief 2: Getting started on alignment*. Extrait de <http://napglobalnetwork.org/wp-content/uploads/2019/03/napgn-en-2019-alignment-to-advance-climate-resilient-development.pdf>
- Government of Nepal. (2016). *Nationally determined contributions*. Ministry of Population and Environment. Extrait de <https://www4.unfccc.int/sites/ndcstaging/PublishedDocuments/Nepal%20First/Nepal%20First%20NDC.pdf>
- Least Developed Countries Expert Group (LEG). (2018). *National Adaptation Plans 2018. Progress in the process to formulate and implement national Adaptation Plans*. Extrait de <https://unfccc.int/sites/default/files/resource/Progress%20in%20the%20process%20to%20formulate%20and%20implement%20NAPs.pdf>
- United Nations Framework Convention on Climate Change (UNFCCC). (2010). Decisions adopted by the Conference of the Parties (Decision 1/CP.16: the Cancun Agreements). Outcome of the Ad Hoc Working Group on Long-term Cooperative Action under the Convention. Report of the Conference of the Parties on its sixteenth session, held in Cancun from 29 November to 10 December 2010. Extrait de <http://unfccc.int/resource/docs/2010/cop16/eng/07a01.pdf>
- United Nations Framework Convention on Climate Change. (2015). *Paris Agreement*. Extrait de https://unfccc.int/sites/default/files/english_paris_agreement.pdf



**Réseau
mondial
de PNA**

**Coordination pour un développement résilient
au changement climatique**

www.napglobalnetwork.org

info@napglobalnetwork.org

[@NAP_Network](https://twitter.com/NAP_Network)

Cette note de synthèse est un produit du Projet d'appui à la mise en œuvre de l'Accord de Paris (SPA), qui est financé par le Ministère fédéral allemand de l'Environnement, de la Protection de la nature et de la Sûreté nucléaire (BMU) à travers son Initiative internationale pour la protection du climat (IKI), et a été élaborée conjointement par l'IISD et la GIZ.

Soutien financier de départ apporté par
l'Allemagne et les États-Unis

Secrétariat hébergé par l'Institut
international du développement durable



The
Federal Government



IISD
International Institute for
Sustainable Development